



## Vie quotidienne

# Louer plutôt qu'acheter, un bon plan ?

Smartphones, meubles ou vêtements, on peut tout louer pour quelques euros par mois. Mais à long terme, la formule est rarement avantageuse.

### + Pour un besoin ponctuel

Le temps moyen d'utilisation d'une perçuse, sur toute sa durée de vie, est de... 12 minutes. Pour ce type d'équipement dont on a peu l'usage, la location est une excellente option. À Toulouse, Montreuil, Angers ou La Roche-sur-Yon, des bibliothèques d'objets permettent d'emprunter machine à coudre, chaînes à neige, nettoyeur vapeur ou poêle à paella à moindre coût (dès 2 euros par mois). Une solution également intéressante pour les vêtements de grossesse (20 euros par mois chez Géméo) ou pour renouveler la garde-robe des enfants (à partir de 19 euros par mois dans certains magasins Kiabi, chez Sergent Major ou Petit Bateau). De quoi faire des économies tout en déchargeant nos placards.

### + Le luxe accessible

Besoin d'une tenue chic pour un événement ? Sur 1robepour1soir.com, on se fait « prêter » un vêtement griffé à partir de 40 euros, frais de transport et de pressing inclus. Pas besoin non plus de débourser une fortune pour profiter du dernier Smartphone. Chez Next Mobiles, l'abonnement sans engagement s'affiche à partir de 19,99 euros par mois, assurance vol et casse comprise. Au bout d'un an, il est possible de troquer l'appareil pour un modèle supérieur sans payer plus cher, mais sans possibilité d'achat.

### + Tester avant d'acheter

Bonne nouvelle pour les indécis, la plateforme Kazoo (heykazoo.com) permet de tester sans engagement les grandes marques de petit électroménager, à partir de 19 euros par mois. Robot culinaire, machine à café ou aspirateur sans fil, l'achat est possible à tout moment, avec un prix dégressif qui tient compte des loyers ac-



### Une voiture électrique dès 40 € par mois

Depuis le début de l'année, l'État propose la location de véhicules électriques. Les mensualités vont de 40 à 150 euros par mois hors assurances selon le modèle de voiture, sans apport initial mais avec un engagement minimal de trois ans. À l'issue du contrat, il est possible d'acheter le véhicule. Pour bénéficier du dispositif, le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 15 400 € par part. Il faut habiter à plus de 15 km de son lieu de travail ou effectuer plus de 8 000 km par an dans le cadre professionnel. Réservation sur [ecologie.gouv.fr/mon-leasing-electrique](http://ecologie.gouv.fr/mon-leasing-electrique)

quittés. Toutefois, le coût final est légèrement plus élevé qu'un achat classique (+ 10 %).

### - Des coûts cachés

La location avec option d'achat (LOA) permet de lisser le paiement pour éviter de déboursier une grosse somme d'un coup. Avant d'y souscrire, il est bon de comparer le coût total des loyers au prix de vente initial. Et de s'assurer que la formule est plus intéressante qu'un crédit à la consommation. Attention également aux frais annexes, comme la franchise à payer en cas de détérioration ou de vol.

### - Des tarifs parfois exorbitants

Contrairement à la LOA, la location longue durée (LLD) implique de restituer l'objet à la fin du contrat; les loyers versés sont donc perdus. Chez Darty, Boulanger et But, pour utiliser un appareil électroménager, un canapé ou un matelas (à partir de 15 euros par mois), il faut s'engager au moins 6 mois, et jusqu'à 72 mois chez Conforama ! Une pratique « ruineuse » qui incite les consommateurs à « renouveler indéfiniment leur engagement pour conserver l'usage de biens indispensables », juge l'UFC-Que Choisir. Un lave-linge vendu 499 euros coûtera, par exemple, 520 euros au bout de 6 mois de location.

■ OLIVIA RENAUDIN